



MAISON DE QUARTIER

Boris VIAN

2020



Les actions menées dans les trois Maisons de quartier de Villiers-le-Bel s'adressent à tous les habitants de la ville. Que vous soyez usagers, bénévoles, associatifs, partenaires institutionnels ou professionnels de la maison de quartier, vous participez à la réalisation du projet social 2017-2021. Les Maisons de quartier ont besoin de la participation de tous pour fonctionner. Favoriser votre implication, les rencontres et les projets entre différentes générations, origines et cultures sont leurs raisons d'être...

Sommaire

TEMPS FORTS

p3

PETITE ENFANCE

p4

ENFANCE

p5 à p6

JEUNESSE

p7 à p9

FAMILLES - LUDOTHÈQUE

p10 à p11

ACCÈS AU DROIT

p12

ASSOCIATIONS

p13

DÉVELOPPEMENT LOCAL

p14

INFORMATIONS GÉNÉRALES

p15



TEMPS FORTS



La Maison de quartier Boris Vian organise tout au long de l'année **des évènements festifs** ouverts à tous les habitants. Elle participe aussi à des projets menés sur l'ensemble de la ville, des moments fédérateurs pour l'ensemble des Beauvillésois. Ces évènements sont organisés plusieurs fois par trimestre.*

• **SEPTEMBRE : *Forum des Associations*** à l'Espace Marcel Pagnol

• **OCTOBRE : *Portes ouvertes*** de la Maison de quartier Boris Vian

• **JANVIER : *Un moment convivial de bonne année***

• **MARS : *Journée Internationale du droit des femmes***

• **JUIN : Fête de lancement de l'été**
Restitution du CLAS Collège
Inscriptions aux vacances d'été (prévues le samedi 20)
Fête de la Ville (prévue le samedi 27)

• **JUILLET : *Les quartiers d'été***

• **AOUT : *La base de loisirs***

* Programme indicatif susceptible d'être modifié pendant l'année

D'autres temps conviviaux sont organisés pendant l'année avec votre participation (animations familiales, tout public, repas partagés, quartiers d'été...)

N'hésitez pas à vous renseigner et à faire vos propositions à l'accueil de la Maison de quartier Boris Vian au 4 rue Scribe ou par mail mdqvian@ville-villiers-le-bel.fr

Famille avec enfants de 0 à 4 ans

PETITE ENFANCE



Gratuits, sans inscriptions et anonymes, **Les Lieux d'Accueil Enfants Parents** (LAEP) sont des lieux de vie, d'échange et de jeux où les familles sont accueillies chaleureusement au rythme de chacun. Les différents espaces permettent aux familles de découvrir de nouveaux jeux.

L'ÉQUIPE

Elle est constituée de 5 accueillants formés.

• LA RITOURNELLE :

Vendredi de 9h à 11h30

1, rue Jean Bullant 95400 Villiers-le-Bel - Tél : 01 39 93 22 60

• À PETIT PAS :

Lundi 14h à 16h30 et jeudi de 9h à 11h30

3, place des 9 Arpents 95400 Villiers-le-Bel - Tél : 01 39 92 25 73

• FA MI LA :

Mardi et vendredi de 14h à 16h30

Gymnase Jean Jaurès, avenue Alexis Varagne 95400 Villiers-le-Bel.

Tél : 01 39 85 11 58

Service municipal Petite Enfance :

Maison des services, 32 bis avenue Alexis Varagne

Tél : 01 34 29 28 69

inscriptionspetiteenfance@ville-villiers-le-bel.fr

Relais Assistantes Maternelles Am Stram Gram

7 rue Averroès Quartier Derrière-Les-Murs (entrée par le 3, place des Neuf Arpents) Tél : 01 34 19 43 14 (N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur) ram@ville-villiers-le-bel.fr

PMI : Place de l'École - Tél : 01 34 33 82 60

Autres
contacts
utiles

ENFANCE

Maternelle Élémentaire

L'accueil de loisirs de la Maison de quartier Boris Vian est aussi un lieu de socialisation et de découverte où chaque enfant bénéficie d'un accueil de qualité et participe à des projets tout au long de l'année.

Les inscriptions administratives se font auprès de la direction de la Réussite Educative et de la Jeunesse, 32 bis avenue Alexis Varagne

Coût et horaires

- **Le coût** est calculé en fonction du quotient familial.
- **Horaires** : les mercredis en période scolaire de 13h30 à 18h30 et pendant les vacances du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Informations pratiques

La réservation pour les périodes de vacances se fait lors des inscriptions qui seront organisées aux dates suivantes :

- Vacances de Printemps : le mercredi 25 mars 2020.



Autre
contact
utile

Accueil de loisirs Ville : Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Direction de la Réussite Educative et de la Jeunesse, 32 bis avenue Alexis Varagne. Tél : 01 34 29 28 69

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'accompagnement à la scolarité élémentaire, c'est un ensemble d'actions visant à offrir aux côtés des établissements scolaires, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Ce projet est accompagné d'activités d'initiation à différentes techniques d'expression (théâtre, danse, peinture...).

Le CLAS Enfance, c'est 4 jours par semaine en période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Coût et horaires

- **Le coût** de l'inscription est au trimestre : 3,20 €
- **Le CLAS** se tient 4 soirs par semaine de 16h30-18h30
- **Thématiques de l'année** : **théâtre et développement durable**

Informations pratiques

Les pré-inscriptions sont organisées lors du forum des associations.

L'inscription est trimestrielle.

Programme de Réussite Educative :

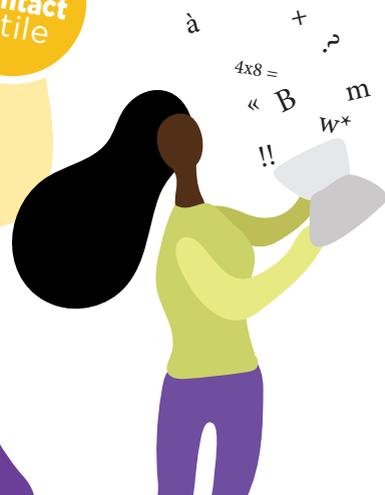
1, place de l'École

(proche Groupe Scolaire Emile Zola)

ou par téléphone au 01 34 29 55 78.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Autre
contact
utile



JEUNESSE

La Maison de Quartier, un lieu d'accompagnement de la jeunesse

La Maison de quartier Boris Vian accompagne les jeunes de 11 à 25 ans dans plusieurs domaines : loisirs, scolarité, projets, vacances, insertion sociale et professionnelle.

L'ÉQUIPE

Elle est composée de deux animateurs socioculturels.

AUTOUR DU COLLÈGE



L'Accompagnement à la scolarité Collège (CLAS) est un contrat passé entre des élèves qui ont besoin de soutien scolaire, leurs parents et la Maison de quartier. Les animateurs et les intervenants transmettent aux élèves des méthodes de travail et les aident à avoir confiance en leur avenir.

Cette démarche est accompagnée d'activités d'initiation à différentes techniques d'expression (théâtre, vidéo, danse, peinture...).

Coût et horaires

- **Le coût** de l'inscription au trimestre est de 3,20€
- **Le CLAS est organisé 3 soirs par semaine** : le mardi, le jeudi et le vendredi de 17h15 à 19h30.

Informations pratiques

Les pré-inscriptions sont organisées lors du forum des associations. Le CLAS se tient du 1^{er} octobre 2019 au 26 juin 2020.

Les places sont limitées.

Inscriptions obligatoires pour au moins deux jours dans la semaine.

AUTOUR DU LOISIRS ET DU PROJET

11 > 15 ans

Pour les jeunes de 11 à 25 ans, la Maison de quartier propose un accueil libre à l'Espace Jeunes, les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h30, le mercredi de 14h à 19h30 et le samedi de 14h à 18h.

L'espace jeunes accueille et reçoit les jeunes qui souhaitent s'engager dans des projets à l'année, en concevoir, ou encore simplement profiter d'un moment de loisirs (table de tennis de table, jeux de société, organisation ponctuelle de tournoi de jeux vidéo), ou simplement avoir un endroit pour discuter.

Informations pratiques

Activité, coût et horaires variables en fonction des projets. Renseignements à la Maison de quartier.

LE PASS LOISIRS

11 > 16 ans

Tu as entre 11 et 16 ans et tu habites Villiers-le-Bel ?

La Ville te propose de faire le plein d'activités avec le Pass'loisirs.

Ce chéquier comprend : 2 entrées piscine ; 1 entrée cinéma ; 1 entrée spectacle (+ 1 entrée accompagnant) ; 1 entrée patinoire ; et les bonnes adresses pour accéder à de nombreuses activités ludiques, culturelles et sportives.

Informations pratiques

Tarif : 3 €. Pour le retirer, venir avec le justificatif de domicile et la pièce d'identité.

16 > 25 ans

AUTOUR DE L'INSERTION ET DE LA CITOYENNETÉ

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, la Maison de quartier vous accompagne dans vos projets liés à la citoyenneté, à l'emploi, la formation. Cet accompagnement se fait en partenariat avec les structures de proximité.

- **Permanence individuelle** : renseignement à l'accueil.

LES VACANCES



Une programmation vacances est proposée pour chacune des périodes et des tranches d'âges. Des stages créatifs, des sorties en Ile-de-France, etc.

- **Coût et horaire** : en fonction de la programmation.
- **Informations pratiques** : la remise de la fiche sanitaire et de la copie du carnet de santé par un parent pour l'année en cours est obligatoire.

LES DATES D'INSCRIPTIONS

PRINTEMPS du 4 au 19 avril

Samedi 21 mars 2020

ETE à partir du 4 juillet

Samedi 20 juin 2020

LES SÉJOURS

Ils sont organisés en fonction des projets collectifs menés pendant l'année avec les jeunes.

Point Information Jeunesse :

Point Information Jeunesse : 24 rue de la République ;
Tél. : 01 34 29 28 91 pij@ville-villiers-le-bel.fr

Mission Locale :

103 Avenue Pierre Semard, 95400 Villiers-le-Bel ;
Tél. : 01 34 19 25 00

Imaj :

6 avenue du 8 Mai 1945 ; Tél. : 01 34 29 77 84
imaj.villierslebel@imaj95.fr

Pôle Emploi :

Pôle emploi Sarcelles 43, avenue Paul-Valéry 95200 Sarcelles

Autres
contacts
utiles

ADULTES FAMILLES

La maison de quartier au cœur de l'accompagnement des familles.

Espace de rencontre, de solidarité et de construction de projets, le pôle famille vous accompagne dans vos démarches individuelles et collectives tout au long de l'année. Entre adultes ou avec les enfants, plusieurs supports sont proposés. L'équipe est composée de 2 professionnels, référente famille, animateur référent ludothèque.

LES ACTIVITÉS ADULTES

> L'atelier Zumba

Le mardi soir, y compris durant les vacances scolaires, de 18h45 à 19h45.

• **Informations pratiques :** Tarif : 20€ le trimestre.

Inscriptions auprès de l'accueil de la Maison de quartier.

> Cœur Café

Le café des habitants est un ensemble de temps de rencontres et d'échanges proposés régulièrement aux habitants du quartier. Ces rencontres sont coorganisées et coanimées par des professionnels de l'enfance, de l'adolescence ou de la famille... Le café des habitants propose des cycles de conférences autour des sujets qui vous intéressent et/ou vous concerne. Il peut prendre plusieurs formes : conférences, jeux, visites, temps de convivialité... *Planning à l'accueil de la Maison de quartier.*

> L'accueil famille

Les mercredis et samedis en période scolaire de 14h à 18h.

• **Informations pratiques :** Moment de rencontres et d'échanges entre les familles. Accueil libre, sans inscription, gratuit.

> Petit déjeuner

Le mercredi matin à partir de 9h30.

• **Informations pratiques :** Petit déjeuner organisé une fois par semaine en période scolaire. Echanges sur le quotidien, partage, accueil de partenaires.... Accueil libre, sans inscription, gratuit. Une participation à la collation est demandée (pain, viennoiseries, lait, jus de fruits...)

> Les projets

Le pôle famille est aussi un lieu d'élaboration de projets avec des partenaires sur la parentalité, le cadre de vie, la culture... Renseignements à la Maison de quartier.





LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque est un lieu de rencontre aménagé autour du jeu, accessible à tous, enfants et adultes, durant les heures d'ouverture.

Les mercredis et les samedis de 14h à 17h30 en période scolaire et durant les vacances suivant le programme de la Maison de quartier.

Informations pratiques

Nous accueillons : les enfants de moins de 9 ans accompagnés d'un adulte.

Les enfants de plus de 9 ans et les jeunes peuvent être accueillis seuls, après avoir fait remplir une fiche sanitaire par leurs parents.

PENDANT LES VACANCES

LES DATES D'INSCRIPTIONS

PRINTEMPS du 4 au 19 avril

Mercredi 25 mars 2020

ÉTÉ à partir du 4 juillet

Samedi 20 juin 2020

*Il est organisé en fonction des projets collectifs menés pendant l'année.
Renseignements à la maison de quartier.*

Maison de Justice et du Droit :

2 rue Pompom - Tél. : 01 34 19 87 52
mjd-villiers-le-bel@justice.fr

Pôle Emploi : Pôle emploi Sarcelles 43,
avenue Paul-Valéry 95200 Sarcelles

CAF : 43 rue Marius Delpech, 95200 Sarcelles

Espace Emploi Villiers-le-Bel : Maison de quartier Boris Vian,
4 rue Scribe - Tél : 01 30 11 22 40

Autres
contacts
utiles

ACCÈS AU DROIT

ÉCRIVAIN PUBIC

- Mardi de 15h30 à 17h
- Mercredi de 14h à 17h

Informations pratiques

Aide à la rédaction de courriers et de documents administratifs.

Sur rendez-vous par téléphone ou à l'accueil de la Maison de quartier.



COURS DE FRANÇAIS

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Informations pratiques

Cours d'alphabétisation (ateliers socio-linguistiques), pré-inscriptions et renseignements auprès de l'accueil de la Maison de quartier. Gratuit pour les administrés.

ESPACE EMPLOI

La Maison de quartier accueille dans ses locaux l'Espace Emploi de l'agglomération Roissy - Pays de France. Recherche d'emploi, de formation, aide administrative (CV/lettre de motivation...) : les conseillers emplois vous accueillent du lundi au vendredi, avec et sans RDV : pour tous renseignements, les contacter au 01 30 11 22 40.

AUTRE

La Maison de quartier accueille aussi les permanences d'autres partenaires (CAF, Service Départemental...) pendant l'année, renseignement à l'accueil.

ASSOCIATIONS

Une structure intégrée dans son territoire

La Maison de quartier accompagne les associations beauvillésoises dans la réalisation de leurs actions en les accueillant dans ses locaux et par un soutien technique dans leur projet.

ADAF	Soutien au couple et à la parentalité	2^e lundi de chaque mois	9h30 - 12h30	<i>Médiation familiale</i>
	Soutien au couple et la parentalité	2^e et 4^e mercredis de chaque mois	9h30 - 12h30	<i>Consultations psychologiques</i>

La Maison de quartier est aussi un lieu de domiciliation pour les associations. Possibilité d'y avoir une boîte aux lettres.

Autre
contact
utile

Service Vie Associative :
Maison des services, 32 bis avenue Alexis Varagne
Tél. : 01 34 29 29 25
associations@ville-villiers-le-bel.fr

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La Maison de quartier est un acteur du développement local. Nous accueillons dans nos locaux des permanences d'accompagnement des associations, les instances de démocratie participative et organisons des rencontres avec tous les partenaires du quartier.



PERMANENCE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le jeudi 15h-19h en période scolaire.

Informations pratiques

Accueil et conseils auprès des associations et acteurs du quartier. Accompagnement sur le dispositif du Fonds de Participation des Habitants. Sur rendez-vous auprès de la chargée de développement au 01 34 38 32 96 ou 06 70 32 28 27.

CONSEILS DE QUARTIER LES CARREAUX

Le conseil se réunit en général 3 fois/an. Habituellement en octobre, janvier et avril.

Informations pratiques

Lieu de rencontre et d'échange avec le Maire, les élus et les acteurs de la ville. Ouvert à tous. Possibilité de proposer les sujets en prenant contact auprès du chargé de développement.

COORDINATION TERRITORIALE

Une fois toutes les six semaines.

Informations pratiques

Réunion avec l'ensemble des acteurs du quartier des Carreaux pour faire remonter des sujets, proposer des projets à mener ensemble. Renseignement à l'accueil de la Maison de quartier ou auprès de la chargée de développement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TARIFS

PROJET	PUBLIC	TARIF
Séjours	Tout public	35% du coût des achats de prestations
Sorties	Tout public	35% du coût des achats de prestations
Atelier au trimestre	Tout public	20,00 €
Stage en 3 séances	Tout public	3,00 €
Stage en 4 séances	Tout public	4,00 €
Stage en 5 séances	Tout public	5,00 €
Sortie mer avec transport	Tout public	6,00 €
Famille, sortie base de loisirs avec transport	Famille	4,00 €
Jeunesse, sortie base de loisirs avec transport et activités	Jeunesse	4,00 €
Sortie parc d'attraction avec transport	Tout public	10,00 €
Billetterie	Tout public	Tarif identique à la sortie en groupe
Autres sorties	Tout public	35% du coût des achats de prestations
Le Pass Loisirs	11-16 ans	3,00 €
CLAS	Elémentaire collège	3,20€

La Maison de quartier applique les tarifs votés par le Conseil Municipal, ils sont donc susceptibles de modifications pendant l'année après le vote.

RÈGLEMENTS

Pendant les activités :

La Maison de quartier est un lieu d'écoute et d'accueil. Pour chacune de ses activités, les animateurs proposent un règlement de fonctionnement afin de favoriser le respect de tous et dans un souci de sécurité.

Pour les inscriptions vacances :

- Toute personne n'étant plus sur les lieux au moment de l'annonce de son numéro ne pourra pas s'inscrire.
- Le paiement aux activités se fait uniquement le jour de l'inscription.
- Inscription par la personne concernée par la sortie.
- L'inscription est confirmée lors du paiement, possibilité de paiement par chèque ou espèce.

Noël solidaire



Atelier art plastique

Animation musicale d'été



Journée jeux



Balade estivale
dans Villiers-le-Bel



Séjour famille

Animation
de quartier



MAISON DE QUARTIER
Boris VIAN

EN IMAGES

MAISON DE QUARTIER

Boris VIAN

Adresse : 4, rue Scribe 95400 Villiers-le-Bel

Téléphone : 01 34 07 81 74

Adresse email : mdqvian@ville-villiers-le-bel.fr

Transport le plus proche : bus 268, arrêt Les Carreaux

● Horaires d'ouverture en période scolaire

Lundi : 9h-12h30 et 13h30-18h

Mardi : fermé le matin et 13h30-19h30

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-19h30

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-19h30

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h30

Samedi : 9h45-12h30 et 13h30-18h

● Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 9h-12h30 et 13h30-18h30

● Fermetures annuelles de la structure

Une semaine durant les vacances de fin d'année
et du 3 août au 4 septembre 2020 (inclus).

Toutes les informations relatives à
votre Maison de quartier sur
www.ville-villiers-le-bel.fr

